

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE SALLE DE SPORT ET CREATION D'UNE ASSOCIATION



Préambule :

- 1) **Situation géographique de REMILLY :** REMILLY est une commune de Moselle située à 20 minutes de la ville de METZ, à moins de 20 minutes de la gare TGV Lorraine et des autoroutes A31 et A4.
Ce temps d'accès est identique pour parvenir à l'aéroport régional « METZ NANCY LORRAINE ». Les hôpitaux de Mercy et de Schumann conservent les mêmes temps de route.
La population de REMILLY est de 2100 habitants.
- 2) **Les services publics :** Indépendamment de la mairie, il existe notamment un centre médico-social, une gendarmerie nationale, une poste, une gare SNCF et une caserne de sapeurs -pompiers
- 3) **Les services médicaux :** Cette commune dispose d'une couverture médicale proche et variée puisqu'elle abrite notamment plus de dix médecins répartis dans trois cabinets médicaux, une pharmacie, deux cabinets dentaires, un ostéopathe, une orthophoniste, deux pédicures-podologue, deux masseurs kinésithérapeutes, une opticienne, un service ambulancier. Cet ensemble est complété par un laboratoire d'analyses médicales, une maison de retraite et des services de prestations dépendances avec réseau de soins à domiciles.
Pour nos amies les bêtes, une clinique vétérinaire officie à la sortie du village.
- 4) **Les services proposés aux familles :** Ils vont de la petite enfance (accueil petite enfance, halte-garderie, relais assistantes maternelles, accueil périscolaire, écoles maternelles et élémentaires) jusqu'à l'adolescence (collège).
- 5) **Les commerces et la restauration :** Deux grandes surfaces commerciales, un magasin vert et un autre de bricolage stimulent l'activité de cette commune. Cet ensemble est complétée par un bureau de tabac, des salons de coiffures, des garages automobiles et de nombreux autres commerces et artisans.

Il existe dix points de restauration aussi variés que restaurants, traiteurs, pizzerias, snacks et cafétérias.

- 6) **La vie associative et culturelle :** Elle est très développée avec 35 associations sportives et culturelles. Le cercle omnisports de REMILLY compte à ce jour 509 licenciés pour une quinzaine d'activités. A cela s'ajoute, entre autres, un club de football, de badminton et de tennis.

Les structures sportives comportent une salle polyvalente, deux gymnases, un dojo pour arts martiaux, des terrains de football, des courts de tennis, un boulodrome.

La Culture possède quant à elle, une salle de théâtre, une bibliothèque. La fanfare Saint Martin et une chorale complètent l'approche musicale de la commune.

La population de REMILLY est en constante augmentation. Cette augmentation est attestée par la présence de 2 agences immobilières et la construction permanente de lotissements

Le Projet

- La création d'une association sportive qui permettrait de donner une nouvelle vie aux locaux annexes de la gare de Rémilly inexploités depuis plus de 20 ans, et ayant pour objectifs :
 - ⇒ La mise en forme et le développement physique des adhérents grâce à des appareils de cardio, de fitness et de musculation,
 - ⇒ Apporter des solutions concrètes à la sédentarité des séniors, permettre un maintien de leur condition physique et de leur autonomie dans leur quotidien,
 - ⇒ Offrir la possibilité aux sportifs aguerris de s'améliorer dans leur pratique grâce à un travail de fond, et aussi de prévenir des blessures par le biais de renforcements musculaires et d'entraînements spécifiques,
 - ⇒ Des entraînements en groupe sont aussi prévus sous la forme de cours collectifs. Ceux-ci seront encadrés par un coach sportif diplômé d'état, jouissant d'une solide expérience professionnelle, salarié au sein de l'association (= création d'un emploi),
 - ⇒ L'association sera aussi un lieu d'échanges et de rencontres entre les adhérents. Nous étudions par conséquent la possibilité d'aménager un « Espace de détente et de discussion » dans lequel les adhérents pourront se réunir autour d'un café au sein d'un lieu dédié à cet effet (canapés et tables basses fournis par l'Orange Bleue).

- Nombre d'adhérents envisagé : entre 100 à 150 au moment de la création de l'association, entre 150 et 200 lors de la deuxième année, plus de 250 la troisième année, environ 300 membres pour les années suivantes.

- Lieu : location des locaux annexes de la gare de REMILLY (57) sous la forme d'une Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public (AOT) établie pour une période de 5 ou 10 ans renouvelables (à définir).

- Surface prévue pour cette activité : 153 m² minimum (lot n°1), éventuellement 194 m² (lot n°2), idéalement 347 m² (lot n°1 et lot n°2).
Le lot n°3, situé au 1^{er} étage, est composé de plusieurs logements. Il bénéficie d'une entrée indépendante ce qui laissera la possibilité à la SNCF d'envisager une exploitation futur dudit lot, sans entraver la gestion et la rente des lots n°1 et n°2.

- Equipements et matériel :

- ⇒ Equipements de cardio : 2 tapis de course, 2 vélos elliptiques, 3 vélos statiques, 2 vélos semi-allongés, 1 rameur.



- ⇒ Equipements de fitness et de musculation : 1 machine à adducteur, 1 leg curl, 1 leg extension, 1 presse à cuisse, 1 multi hip, 1 poulie vis-à-vis, 1 tirage horizontal, 1 tirage vertical, 1 butterfly, 1 développé militaire guidé, 1 machine à crunch guidé, 1 smith machine, 1 twist station, 1 banc de développé couché, 1 banc de développé incliné, 1 cage à squat, 1 pupitre Larry Scott, 1 chaise romaine, 1 chaise à 45°, 3 barres olympiques, 2 barres EZ, 34 paires d'haltères de 500g à 40 kg, 1 rack à haltères et 500 kg de disque en fonte.



- ⇒ Equipements pour les cours collectifs : 21 tapis en mousse, 26 kits pump (barres + poids modulables), 22 steps.



- ⇒ Accessoires divers : élastiques, corde à sauter, espace cross training, etc...

- ⇒ Autres : 2 extincteurs, 1 défibrillateur, 1 canapé 2 places, 2 fauteuils, 1 table basse, 1 bureau, une chaise de bureau, 1 réfrigérateur, 2 armoires vitrées, 5 distributeurs de lingettes essuie-tout, 1 miroir de dimension 3 mètres par 2.50 mètres.



L'ensemble de ces équipements et matériel est loué pour le compte de l'association moyennant un loyer annuel de 15.600€.

- Travaux à faire : Mise aux normes pour l'accueil du public, sanitaires et chauffage.
- Sanitaires : toilettes (homme et femme), douches (8 douches fournies par l'Orange Bleue), 40 casiers (fournis par l'Orange Bleue).



- Accès : Mise en place d'un digicode ou d'un autre système sélectif permettant un accès libre et sécurisé en dehors des heures d'ouverture normales (de 6h00 à 22h00).

Le projet présenté a une situation géographique favorable pour une fréquentation qui sera en constante augmentation car au delà de tous les atouts de la commune de REMILLY exposés en préambule, la gare de REMILLY est la première gare en desserte TER de la région messine (57 arrêts/ jour dont 28 en direction de METZ et 29 en direction de REMILLY) induisant une circulation importante de passagers et donc de potentiels adhérents.

REMILLY d'autre part est un pôle d'attraction important pour les 39 villages environnants répartis dans un périmètre de 10 kilomètres. La salle de sport envisagée permettra un complément d'entraînement physique notamment pour les membres des associations sportives et des habitants de ces dites communes.

**Prévisionnel simplifié : 1ère année.
(Valeurs émises en euros TTC).**

Désignation	Actif annuel	Passif annuel
125 adhérents	30€ / mois x 125 adhérents x 12 mois = 45.000€ / an	
Location : - du matériel, - des machines, - des équipements, - des accessoires, - des fournitures.		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information
Loyer des locaux		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information
Electricité		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information
Eau chaude		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information
Eau froide		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information
Taxe d'habitation		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information
Assurance		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information
Téléphonie et internet		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information
Frais bancaires		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information

Digicode + alarme + télésurveillance		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information
Fourniture de consommables		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information
Entretien de la salle, nettoyage des machines et des sanitaires, ménage divers. ⇒ 5 h / semaine		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information
Entretien des 2 extincteurs		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information
Entretien et vérification du bon fonctionnement du défibrillateur		Détails communiqués lors d'une prochaine réunion d'information
Sponsoring par les entreprises et les commerçants locaux	***	***
Vente de produits additionnels : - Bouteilles d'eau, - Boissons énergisantes, - Boissons protéinées, - Barres de céréales.	***	***
Obtention de subventions : - CNDS, - Collectivités territoriales, - Ministères des Sports.	***	***
TOTAL	45.000€	37.440€
SOLDE	+ 7560€	

Conclusion :

- **Le nombre de 125 adhérents correspond à une marge de 7560€ par an.**
- **Le nombre minimum d'adhérents nécessaire pour équilibrer les comptes est de 104.**

Calcul du nombre d'adhérents nécessaire pour salarier un coach sportif à temps plein

Désignation	Actif annuel	Passif annuel
Nombre d'adhérents : x 180	30€ x 180 x 12 = 64.800€	
Frais fixes		37.440€
Coût salarial d'un coach à temps plein (toutes charges comprises)		26.360€ (correspondant à 1436€ net / mois)
TOTAL	64.800€	63.800€
SOLDE	+1000€	

Conclusion :

- le nombre d'adhérents nécessaire pour salarier un coach sportif à temps plein moyennant une rémunération nette de 1436€ par mois est de 180.